



Edito	page 1
Un mouvement exemplaire pour revendiquer un salaire décent	page 2
CAEN la police charge à l'intérieur de l'hôpital	page 2
Chômage partiel à Renault-Trucks	page 3
SUD Education et SUD CT font bouger les lignes	page 3
La fin des élections prud'homales ?	page 4
Inspection du Travail - Grève à la DIRECCTE	page 4

EDITO

Hollande, lors de sa dernière conférence de presse a donné en quelque sorte sa feuille de route pour la suite de son quinquennat :

- continuation des cadeaux aux entreprises afin de baisser le coût du travail,
- économies drastiques des dépenses publiques et simplification administrative...

Cela fait plus de trente ans que la réponse à l'accroissement du chômage est de baisser le coût du travail sans que cela ait jamais démontré son efficacité. Les plans de licenciements se multiplient et actuellement s'accroissent.

Les services publics ont déjà payé un fort tribut à leur crise, celle des tenants du libéralisme, sans que leurs comptes ne se rétablissent.

La simplification administrative renvoie à l'image tatillonne du fonctionnaire dans sa blouse grise qui emmerde les créateurs. Mais derrière cette volonté, c'est la remise en cause des normes sociales (*dont les codes du travail, de la sécurité sociale, de la famille*), environnementales et d'aménagement du territoire qui se profile.

Pis, il annonce clairement son choix. Ce n'est pas la répartition

des richesses notamment avec une fiscalité reconstruite qui ferait contribuer chacun selon ses moyens. Il fait payer son pacte de responsabilité avec les entreprises aux plus pauvres en augmentant la TVA, impôt le plus inégalitaire qui soit.

Pour Hollande dans les actes, l'ennemi ce n'est pas la finance ... c'est nous !



Ce pacte de « responsabilité », applaudi des deux mains par Gattaz qui s'empresse d'en renier le volet « engagements » des entreprises est un véritable acte d'irresponsabilité envers le peuple, d'irresponsabilité politique d'un gouvernement et d'une majorité issue d'un vote porteur d'espoir et de refus de l'austérité déjà imposée par le pouvoir précédent.

Il augure mal des résultats de la négociation UNEDIC qui se tient actuellement. Les commentateurs

soulignent déjà que le réalisme amènera les « partenaires » sociaux à conclure sur une augmentation des temps de cotisation, une baisse du temps d'indemnisation et une dégressivité de celle-ci, alors que déjà moins de la moitié des inscrits à Pôle emploi perçoit ses droits.

Si le patronat croyait réellement à la possibilité de créer un million d'emplois, les caisses de l'assurance chômage seraient largement renflouées par les cotisations nouvelles, dès lors quelle crédibilité accorder à ces « promesses » et à ce gouvernement ?

Tout cela nous renvoie à la nécessité de jeter les bases d'un rapport de force en faveur des salariés, des précaires, des retraité(e)s, à un moment où le découragement et le reflux vers l'individualisme s'accroissent.

Nous avons besoin de modalités de mobilisation claires, ouvertes aux plus nombreux pour qu'ils puissent exprimer leur colère.

Nous avons besoin d'un syndicalisme unitaire autour d'une plateforme revendicative de combat et, non d'un syndicalisme rassemblé autour du plus petit dénominateur commun, ce qui porte déjà les ferments de l'échec.

On lâche rien : les Solidaires en action!

**CAEN
LA MER**

un mouvement exemplaire pour revendiquer un salaire décent

Fin 2013, les agents de Caen la mer se sont mobilisés massivement pour 100€ de plus par mois pour le Régime Indemnitaire des catégories C.

Malgré plusieurs jours de grève, les patrons sont restés sourds aux demandes de revalorisations salariales. Les seules réponses auront été le mépris, des pressions de toutes sortes envers les agents les plus impliqués mais également le fameux 8,33€ du Docteur Duron qui, grand prince, a fait mieux que son prédécesseur le Professeur Duncombe (5€), prime qui n'a pas été versée aux précaires.

Cette prime extraordinaire reste royalement insuffisante et la revendication de l'intersyndicale Sud, CGT, CFDT reste de 100€ de plus de régime indemnitaire par mois, pour les agents de la catégorie C, indispensable au bon fonctionnement de la collectivité et du service public.

Nos patrons ont usé de toutes les manœuvres, du jamais vu dans l'histoire de Caen la mer : constats d'huissiers quotidiens, pressions sur les représentants syndicaux grévistes. La signature de la CFDT Ville de Caen avec la Municipalité, au mépris des agents de la Ville de Caen et du CCAS prêts à se mettre en grève sur les mêmes revendications que les nôtres, a fini le travail !



Mais si ce mouvement n'a pas permis de répondre à nos attentes, il ne doit pas faire figure d'échec : il a été exemplaire et a montré que les agents savaient se mobiliser et être

solidaires. Outre les agents de Caen la mer de catégorie B et A, nos collègues d'autres collectivités territoriales n'ont pas hésité à nous rejoindre dans un véritable esprit de solidarité. Grâce à notre mobilisation cette question salariale, ignorée de Caen la mer depuis des années, a enfin été mise sur la table.

Nos patrons, voulant punir les agents grévistes et les syndicats de lutte, ont refusé de payer la moindre heure de grève. Afin de pallier de lourdes ponctions financières pour certain(e)s, une caisse de solidarité est ouverte depuis mi-décembre.

2014 sera, elle aussi, une année de luttes : régime indemnitaire, chèques déjeuner, avancement et promotion, organisation du travail, pression managériale ... Rien n'a entamé notre détermination, la lutte continue sous d'autres formes.



CAEN

EPSM (ex Bon Sauveur)

la police charge à l'intérieur de l'hôpital

La direction de l'Etablissement Public de Santé Mentale de Caen, sous les ordres de l'Agence Régionale de Santé, a décidé de resserrer pour Noël, le plan de rigueur (*suppression de 20 emplois, diminution de 5 RTT...*) rejeté en juin 2013 par l'ensemble du personnel.

Contre ce plan qui induira inévitablement une régression de la qualité des soins, l'assemblée générale, à l'initiative de **SUD** et de la **CGT**, a bloqué dès le 17 décembre, les admissions. Les instances de décisions de l'EPSM n'ont pu se tenir, empêchant ainsi le directeur de présenter son plan, qui n'a pu être adopté avant la fin 2013.

Le 19 décembre, le directeur de l'établissement, pour faire entrer deux ambulances, n'a pas hésité à faire intervenir les forces de l'ordre : la police a chargé les hospitaliers.

Par cet acte, le directeur s'est isolé un peu plus, les médecins réagissant à l'intervention policière dans des locaux hospitaliers, ont demandé au directeur de retirer son plan.

Le personnel qui a décidé de suspendre la grève après ce succès, reste très mobilisé et prêt à réagir à toutes nouvelles attaques de la direction contre les conditions de travail et la qualité des soins.

Pour **SUD Santé Sociaux**, nous restons persuadés que ce n'est qu'en créant un rapport de force au niveau national, par une coordination des luttes que nous obligerons le gouvernement à abandonner sa politique d'austérité et de casse de l'hôpital public.





Chômage partiel à Renault-Trucks

Encore une fois les ponts et essieux, l'emboutissage, les usines de Bourg et Blainville vont subir le chômage. Les Renault Trucks vont connaître des pertes de salaires conséquentes, les prestataires seront « remerciés », les intérimaires pointeront au chômage !

Encore une fois les salariés paieront les mauvais choix des dirigeants de Renault Trucks et d'AB Volvo : retard du lancement VI, politique des prix, décision tardive de fabriquer les nouveaux VI avec des motorisations Euro 3 et 5 !

Depuis 2009, c'est aussi la 5ème année sur 6 que nous faisons du chômage partiel (2009,2010,2012,2013 et 2014).

L'indemnisation sera inférieure à celle appliquée les années précédentes avec les nouvelles dispositions issues de « l'ANI compétitivité » (Accord National Interprofessionnel) signé par les syndicats CFDT, CFTC et CFE CGC. Celle-ci passera donc de 75% à 70% du salaire brut par jour chômé...

Attention à ces pertes il faut ajouter celles des primes liées à la présence journalière qui ne sont pas payées en cas de chômage partiel telles que : le temps d'habillage /déshabillage, indem-

nité de trajet, intempérie, temps de douche...

Les élus SUD ont voté **CONTRE** le chômage et revendiquent le paiement des journées de chômage à 100%, la mise en place de formation, la prise en compte de l'impact sur les cotisations retraites et complémentaires.

Les organisations syndicales (SUD, CGT, CGC et CFDT) ont engagé des démarches pour déclencher une expertise et les élus du CCE de Renault Trucks ont demandé l'assistance d'un cabinet externe d'experts, afin d'analyser tous les éléments permettant d'assurer la pérennité à long terme de Renault Trucks.

Réforme Peillon :

SUD Education et SUD CT font bouger les lignes !

La mise en place des rythmes scolaires se fait à moyens quasi constants et sans réel cadrage national, conduisant de nombreuses municipalités à "bidouiller". Pour les personnels de l'éducation et des collectivités territoriales c'est bien souvent plus de stress, plus de travail, plus de recours aux contrats précaires.

Le syndicat majoritaire, la FSU, traînait des pieds pour appeler à mobiliser les collègues. SUD éducation et SUD collectivités territo-

riales ont été à l'initiative de la grève du 14 novembre entraînant FO et la CGT et ce fut un succès ! La FSU a été obligée de rentrer dans la danse et de proposer une mobilisation en décembre, qui a été assez bien suivie compte tenu de la date.

Pour le moment, rien n'est gagné mais cela a permis de faire entendre dans le paysage un autre discours : une réforme des rythmes scolaires est inséparable d'une amélioration des conditions

d'accueil et d'enseignement pour les élèves, et des conditions de travail de l'ensemble des personnels. Cela passe par un autre budget, ce qui suppose de rompre avec l'austérité.



Congres local préparatoire au congrès national:

14 février, salle Pierre Esnault à Mondeville.

Commission Fonction Publique:

11 avril à 10h au local

Comité départemental:

23 mai 2014

Congrès local:

20 juin

Agenda des réunions



Notez dès à présent:

Nous venons d'aménager un nouveau local interpro plus grand au :

**8 rue Ampère
à Cormelles le Royal.**

Ces nouveaux bâtiments nous permettent de mettre à la disposition de nos équipes un lieu de réunions et de contacts.

La fin des élections prud'homales ? Encore un coup contre la démocratie !

Le gouvernement ira-t-il jusque là ? Il n'y aurait plus de scrutin pour les élections prud'homales en 2015 mais les organisations syndicales ayant obtenu le meilleur score aux élections TPE pourraient désigner des conseillers prud'homaux qui seraient validés par le premier président de la cour d'appel. Le mandat serait de deux ans. Le nombre de sections passerait de 5 à 3 avec la suppression des sections agriculture et encadrement.

Nouveaux mandatements

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de François Papin, de SUD Protection Sociale, conseiller prud'homal en activités diverses. C'est Françoise Hamelin de SUD santé qui lui succèdera. Elle ne sera donc plus conseillère du salarié.

Solidaires a obtenu deux sièges au **CESER** (*Conseil Economique Social et Environnemental Régional*). Ce sont Bernard Minerbe de SUD industries et Danièle Joaquim Da Silva de SUD santé qui y siègent.



Inspection du Travail

Grève à la DIRECCTE : Retrait du projet de loi SAPIN

Notre mobilisation pour le retrait du projet de loi Sapin s'inscrit dans le combat au quotidien des salariés et des représentants du personnel pour un code du travail protecteur et dans la dernière période contre l'ANI et sa transcription dans la loi de juin dite de « sécurisation de l'emploi ».

Le plan Sapin, c'est la baisse brutale des effectifs ! Pour la Basse-

Normandie on passe de 54 agents de contrôle aujourd'hui à 47 après la restructuration soit une baisse d'effectifs de 13% avec l'éradication du corps des contrôleurs.

Le plan Sapin, c'est la remise en cause de l'indépendance ! Les inspecteurs seront sous la coupe d'un RUC nommé par les directeurs.

Le plan Sapin, c'est l'éviction de la justice en matière de droit du travail au profit des sanctions administratives et transactions pénales marchandées arbitrairement par le DIRECCTE directement en position d'obéissance au Ministre.



Nous avons besoin du soutien de toute l'interpro !

A l'appel des CONFEDES **SUD CGT FSU**
lundi 3 février devant la DIRECCTE à 14h

Soutien aux grévistes et défense des services publics d'inspection du travail



Journal, nouvelle formule ?

8 rue Ampère
14 123 Cormelles le Royal
Téléphone : 02 31 24 23 36
Tarif com. locales : 08 79 03 13 95

Mel : syndicatssolidaires-bn@orange.fr
Directrice de la publication : Danielle Morvant
Mensuel
Prix public : 1 euro - Imprimé par nos soins

Nous tentons une formule plus « digeste » de bulletin départemental. Merci aux syndicats de faire remonter vos remarques.

Si cette formule vous convient, vous pouvez nous faire parvenir vos tracts, articles et nous essaierons de les résumer pour en faire un article **sous votre contrôle bien entendu**. Si vous souhaitez rédiger vous-mêmes un article : pas plus de 2000 signes. Et bien entendu une photo peut-être la bienvenue.

Envoi à syndicatssolidaires-bn@orange.fr